Marée noire :
A l'avenir préserver l'essentiel pas le capital

Sylvie Mayer

Dès l'annonce de la nouvelle catastrophe du Prestige, le Parti communiste s'est exprimé pour dire sa colère et sa détermination, sa profonde solidarité aux populations touchées par cette catastrophe, socialement, économiquement, et aussi dans leur santé.
Chaque nouvelle marée noire apporte sa moisson de promesses gouvernementales et européennes : on entend « plus jamais ça »... et ça recommence ! Il faut vraiment que cesse le sinistre ballet des « Prestige » et autres Erika qui écument les océans.

On nous a dit : les transporteurs, les équipages, les sociétés écrans sont responsables de ces catastrophes. En réalité, tout ceci n'est que prétexte pour protéger les compagnies pétrolières. Qui contrôle réellement le transport pétrolier ? Qui finance le transport maritime ? Qui tire profit du système des sociétés écrans, de l'utilisation de navires poubelles, de l'exploitation des équipages, des pavillons de complaisance ? Qui, sinon les donneurs d'ordre, c'est-à-dire les multinationales du pétrole ?
Regardons cette réalité en face : l'organisation du transport pétrolier est dominée par les puissants marchands de pétrole dont la communauté internationale et l'Union européenne continuent à protéger les intérêts sans aucun état d'âme.

QUI CONTRÔLE RÉELLEMENT LE TRANSPORT PÉTROLIER, SINON LES MULTINATIONALES DU PETRÔLE?

Face à cette nouvelle agression d'un pétrolier de complaisance contre les côtes de l'Europe, ses richesses naturelles, ses oiseaux, contre la vie de ses habitants, le Parti communiste a décidé de s'investir totalement pour dénoncer le rôle du profit dans les atteintes à l'environnement et d'agir pour obtenir « qu'à l'avenir on préserve l'essentiel pas le capital », selon le mot d'ordre exposé pendant plusieurs semaines sur la façade de l'immeuble de la Place du colonel Fabien.
Il a donc entrepris d'organiser une campagne de long terme à quatre niveaux et dans trois directions :
Quatre niveaux : au plan régional sur le littoral atlantique avec les fédérations du Parti communiste des régions Aquitaine et pays de Loire ; au plan national avec plusieurs initiatives à l'Assemblée nationale et au siège du PCF, avec l'édition de tracts. Au plan européen avec une carte pétition (1) en direction du Président du parlement européen ; et des rencontres programmées par le groupe



GUE/NGL à Strasbourg entre habitants, militants d'Espagne du Portugal et de France ; afin de créer un réseau européen de solidarité et d'action contre les marées noires associant les professionnels de la mer, pêcheurs, professions touristiques, navigants de la marine marchande, syndicalistes de la construction navale, militants associatifs, collectifs anti-marée noire, défenseurs de la nature, et élus locaux.
Trois directions : action contre les pollueurs, qu'ils soient financièrement significativement punis, solidarité avec les populations pour leur indemnisation, propositions pour prévenir les marées noires.
Il s'agit tout à la fois de rassembler tous ceux qui veulent agir pour faire connaître leurs exigences au plus haut niveau, d'apporter notre solidarité aux populations tou-

chées et de faire des propositions qui conduisent à une prévention réellement efficace et durable de ces marées noires.

Propositions : Nous les avons synthétisées en 9 points :

• Assez des poubelles flottantes : les navires ne répondant pas aux normes internationales (âge, visite de sécurité, composition des équipages) doivent être tout de suite interdits de navigation.

• Appliquer la décision européenne du 8 décembre 2002 d'interdiction des pétroliers à simple coque.

• Il est temps d'en finir avec la mascarade d'une organisation maritime internationale (OMI), qui n'est que le lobby des pays servant de pavillons de complaisance. Un pays – une voix, doit être la règle.

• L'Agence de sécurité maritime européenne doit être créée et installée dans les meilleurs délais.

• Les moyens d'identification et de surveillance de chaque navire porteur de substance présentant un danger (système Equasis) doit être mis en place immédiatement.

• Transcrire dès maintenant au niveau européen la charte de responsabilisation déjà signée au niveau national par les armateurs et affréteurs sur l'initiative de Jean-Claude Gayssot.

• Publier régulièrement en direction des professionnels et du grand public, la liste noire des navires hors normes.

• Poursuivre au niveau national le recrutement d'inspecteurs et d'officiers de ports engagé sous le précédent gouvernement.

• Engager la construction de nouveaux navires remorqueurs et la construction de pétroliers à Saint-Nazaire notamment avec le programme des navires 3E (écologique, économique, européen). n

1. Pour en savoir plus : Pour une écologie alternative (commission du PCF) site : www.pcf.fr/environnement Email : mareenoire@pcf.fr ou environnement@pcf.fr

A ces propositions les communistes du pays de Quimper en ont ajouté d'autres :

• Responsabiliser sur le plan juridique et financier les armateurs et les affréteurs et leurs assureurs, en leur imposant, sans plafond, la prise en charge de la totalité des dégâts et préjudices provoqués au plan économique, environnemental, et humain, ainsi que des sanctions financières dissuasives pour tout manquement aux règles de sécurité.

• Equiper tous les navires d'un système d'identification automatique et imposer la traçabilité des produits dangereux transportés en dotant les conteneurs d'un dispositif de repérage pour les localiser lorsqu'ils tombent à la mer.

• Implanter, à la pointe de l'Europe à Brest, un pôle européen de sécurité maritime (lutte, traitement contre les pollutions, restauration des écosystèmes...) mettant en réseau et favorisant une synergie entre des organismes comme le CEDRE, le CETMEF, l'IFREMER, le CNRS, le SHOM, l'INERIS, l'Université, les administrations civiles et militaires. Ce pôle européen disposerait d'une cellule d'urgence anti-pollution, mobilisable dès que le danger se profile pour être mise à la disposition des autorités concernées. Les services publics à la française ont un rôle important à jouer dans ce dispositif. Il importe de préserver leurs capacités d'intervention et de leur donner des moyens suffisants.

• Doter notre pays d'un navire dépollueur à l'instar d'autres pays, comme la Hollande, qui en a fait construire un en 1998.

• Renforcer les moyens matériels et humains de surveillance et d'intervention en renouvelant les remorqueurs de haute mer dont le nombre doit être augmenté.

• Imposer sur tous les navires des normes sociales modernes en termes de qualification des équipages, d'effectifs suffisants, de conditions et de temps de travail, de rémunérations.

• Faire établir chaque année, par le secrétariat d'Etat à la Mer, un rapport sur l'évolution de la sécurité maritime et la prévention des pollutions marines.

